



# Gérer Accompagner

*L'accompagnement peut se traduire par une mission de conseil réalisée par une personne « experte » dans un domaine particulier. La ligue et les comités ont une mission importante de soutien au projet et à la structuration des clubs. L'expérience et les compétences des dirigeants et collaborateurs permettent de guider chaque acteur dans leur questionnement et leur démarche de développement.*

*Plusieurs accompagnements plus ou moins importants sont possibles. Ils permettent de réfléchir à un projet commun en sortant de la gestion quotidienne pour prendre un peu de hauteur et réfléchir aux ambitions à moyen terme.*

- Le dispositif d'accompagnement au club
- Les actions autour de l'accompagnement
- Réaliser le projet club



# DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AU CLUB

## C'est quoi ?

Une aide directe aux clubs pour qu'ils fassent émerger eux-mêmes leurs projets de développement, d'emploi... Ce **NOUVEAU** dispositif est issu d'une formation d'un an. 14 accompagnateurs ont été spécifiquement formés pour accompagner les clubs de la Ligue Centre-Val de Loire dans leurs projets.

## Comment ça marche ?

- 1 - Le club décide de définir un projet afin de se développer, de fédérer une équipe dirigeante... Il sollicite la ligue pour le guider.
- 2 - La ligue met à sa disposition un « expert accompagnateur » garant d'un processus formaté et confidentiel afin de l'aider dans cette démarche avec un suivi sur 6 mois au moins.
- 3 - L'accompagnement se met en place autour de plusieurs réunions de travail.

### Une mission en 4 étapes :

- **Diagnostic du club** (Gouvernance, relations avec le territoire, gestion de l'encadrement, offres de pratiques et services, gestion des installations, gestion économique ...),
- **Elaboration du projet** par une vision idéale à moyen et long terme,
- **Elaboration du plan d'action,**
- **Points d'étapes clés** pour la réalisation du projet.

## Les différents types d'accompagnement

En fonction du type de projet de développement que le club veut mettre en place, plusieurs types d'accompagnement sont proposés :

**Niveau 1** - Projet de Développement dans le cadre de la création, la pérennisation d'un emploi, ou pour le plein emploi de la salle et de l'activité : 20 heures d'accompagnement réparties en 6 à 8 réunions.

**Niveau 2** - Projet de développement pour les clubs n'ayant pas d'emploi et ne visant pas à en créer : 10 heures d'accompagnement réparties en 4 à 5 réunions.

**Niveau 3** - Projet local, conseil en développement (visite de club), réservé aux « petits » (-30 licenciés) et nouveaux clubs : 4 à 5 heures en 1 ou 2 réunions en fonction des besoins.



### L'Accompagnateur :

- ✓ Il a été formé dans le cadre de cette mission (8 jours),
- ✓ Il bénéficie d'un réseau, d'outils et de ressources pour cette mission,
- ✓ Il est là pour « guider le club », le projet reste le projet de l'équipe dirigeante.

### Les avantages pour le club qui s'engage :

- ✓ Le coût ramené à 0 €\* avec les aides que la Ligue obtient sur ce dispositif.
- ✓ Permet de rassembler l'équipe dirigeante et collaborateurs pour participer à l'élaboration du projet
- ✓ Permet d'avancer concrètement vers le développement du club à moyen terme.

*Le club s'engage en contrepartie à aller au bout de l'accompagnement\*, se rend disponible à partir du calendrier établi, crée de bonnes conditions de travail et une participation active.*

### Comment Postuler :

S'inscrire auprès de la Ligue en expliquant les grandes lignes du projet.

\* caution de 600€ pour niveau 1 et 300€ pour niveau 2 (ceci afin de garantir un processus complet dès qu'il est engagé).



# LES ACTIONS AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

## Les cercles de dirigeants

Les cercles de dirigeants sont des temps d'échanges entre dirigeants ou acteurs du club sur une thématique précise avec un rapporteur (expert) ayant mis en place une action sur la thématique traitée.

Les cercles doivent se dérouler au niveau local pour regrouper des clubs voisins ou ayant les mêmes problématiques tout en limitant les déplacements et la durée.

La Ligue Centre - Val de Loire et votre Comité Départemental proposeront tout au long de l'année quelques dates.

Ces moments sont très importants pour partager des expériences, trouver de nouvelles idées, et parfois même des solutions aux problèmes rencontrés quotidiennement.

A consommer sans modération tout en partageant à chaque fois un moment de convivialité !

## Kit de démarchage création club / lieux de pratique

La Ligue propose à ses structures un kit de démarchage pour aller voir les municipalités, les centres d'accueil, de loisirs... afin d'aider à la création de clubs, ou de lieux de pratique dans de nouvelles salles ou communes, créer des créneaux.

Ce kit se compose :

- ✓ d'affiches A3 et tracts pour inciter à créer son club.
- ✓ plaquette de présentation des démarches à réaliser (structure).

Les nouveaux clubs, sections, créneaux ou lieux créés seront aidés avec une mallette de démarrage contenant les éléments de la Méthode Française, du petit matériel et des outils pour lancer l'activité.

## Outils de formations complémentaires pour les dirigeants

La Ligue Centre - Val de Loire propose des formations spécifiques pour les dirigeants, notamment sur la notion de projet de club, de la gestion des finances, du recrutement des bénévoles et des publics...

Ces formations sont au catalogue des formations dirigeants (site Internet de la Ligue rubrique formations) et seront proposées à Salbris ou Orléans pour être assez centrales dans la région.

Un dirigeant formé est un dirigeant plus efficace, qui gagne du temps dans ses tâches régulières et qui a une vision à plus long terme pour son club.

## Outil diagnostic avec statistiques

La Ligue met à disposition de ses comités départementaux et de ses clubs, un outil statistique permettant d'étudier les variations, les localisations, les évolutions de ses licenciés.

Cet outil permet de faire un diagnostic réel de la situation du club :

- ✓ variation du type de licence d'une année sur l'autre.
- ✓ localisation de ses licenciés (nouveaux et anciens).
- ✓ pyramide des âges des licenciés de la structure.

...

découvrez et utilisez cet outil :

[liguecentrett.com/stats](http://liguecentrett.com/stats)



# RÉALISER LE PROJET CLUB



L'environnement d'une association est de plus en plus complexe. On constate une montée des exigences réglementaires et administratives, une recherche de financements pérennes de plus en plus difficiles et une augmentation des exigences des publics en matière de pratiques et services.

La réalisation d'un projet associatif permet de s'adapter à ces évolutions en formalisant, structurant et optimisant les actions.

## Le diagnostic

A partir de l'existant, le diagnostic consiste à réaliser un état des lieux actuel de la structure. Un recensement des données produira une photographie objective de la situation. Il s'agit des premiers éléments de réflexion. Il sera constitué par une équipe de volontaires capable de réaliser cet état des lieux.

Suite à cette collecte, le travail d'analyse commence. Il met en exergue les points forts, point faibles, opportunités et menaces de l'association. Ceci s'appelle également analyse SWOT.

Cette méthode repère les besoins, les priorise et commence à faire émerger des pistes pour le futur projet associatif. Cette étape est très importante par sa dimension collective et concertée.

## Le projet

Le projet se décline en deux, trois ou quatre axes maximums avec différents objectifs à atteindre dans chaque axe. Il s'inscrit dans le moyen terme, à savoir 3 ou 4 ans.

A chaque fin de saison, le projet pourra être ajusté en fonction des dynamiques en cours.

## Le plan d'action

Le plan d'action définit le nombre, le budget et la constitution des actions pour atteindre les objectifs du projet. Des indicateurs et échéances assurent une continuité et un suivi des actions.

Enfin, à la fin du projet, une évaluation détermine la réalisation plus ou moins effective de celui-ci. Les échecs et réussites doivent être analysés dans le cadre d'un nouveau diagnostic et d'un futur projet.

Pour vous faire accompagner dans la réalisation de ce projet, vous pouvez faire appel à la Ligue.

La démarche de projet associatif se résume en :

